

AVIS PUBLIC

aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 2023-708 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-532

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 4 juillet 2023, le conseil municipal du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2023-708 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-532 de la Municipalité du Canton de Shefford ».

Description de la zone concernée :

- L'ensemble du territoire est concerné.

But du premier projet de règlement numéro 2023-708 :

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- De préciser les dispositions applicables lorsqu'un lot se situe dans plus d'une zone;
- D'ajouter, d'abroger et de modifier la définition de certains termes en lien avec les bâtiments accessoires et la superficie de bâtiment;
- De modifier les usages commerciaux complémentaires à l'habitation autorisés, ainsi que les conditions d'acceptation de ces usages;
- De préciser les dispositions applicables à la réalisation de plus d'un usage dans un bâtiment principal;
- D'ajouter la possibilité de construire un escalier menant à un 2^e étage dans la cour arrière;
- D'ajouter la possibilité de construire une marquise en cour avant;
- De supprimer l'un des doublons présents pour l'implantation d'un kiosque destiné à la vente de produits de la ferme en cour avant;
- De réviser la section traitant des dispositions relatives aux bâtiments accessoires;
- D'apporter des corrections techniques aux usages et constructions autorisés dans les cours afin d'en faciliter l'application, tel que l'ajout du style de police **Gras** pour certains textes.

Assemblée publique de consultation :

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le **1^{er} août 2023, à compter de 18 h30**, à la Mairie du Canton de Shefford située au 245, chemin Picard, à Shefford.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité à <https://cantonshefford.qc.ca/>, sous l'onglet « LA MUNICIPALITÉ », puis au sous-onglet « Projets de règlement ». Il peut aussi être consulté à la Mairie du Canton de Shefford pendant les heures d'ouverture de bureau.

Ce projet comprend des dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Fait à Shefford, le 12 juillet 2023

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)
James L. Lacroix